LE STAGE DE PRÉ-RENTRÉE

Seul service payant du tutorat, le stage de pré-rentrée (SPR) coûte 15€ et donne accès à 2 semaines de cours assurés par les tuteurs du 21 août au 2 septembre 2017. La journée officielle d'accueil en PACES aura lieu le 1er septembre 2017. Tous les étudiants sont invités à y participer.

Le SPR permet à l'étudiant en PACES, avant le début des cours, d'acquérir une base solide de connaissances et une méthodologie lui permettant de se familiariser avec le programme du 1er semestre et de s'habituer au rythme imposé par la PACES.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

- **La fed'** FÉDÉRATION DES TUTORATS SANTÉ
  www.lafed-um1.fr
- **ATM2** ASSOCIATION DU TUTORAT MÉDECINE DE MONTPELLIER
  asso.atm2@gmail.com
- **ATP** ASSOCIATION DES TUTEURS EN PHARMACIE
  atp.um1@gmail.com
- **TSN** TUTORAT SANTÉ NÎMES
  tutorat.nimes@gmail.com

SCUIOIP UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER AVRIL 2017
PHOTOGRAPHIES : UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

SCUIOIP SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

SITE CENTRE-VILLE
5 Bd Henri IV - Bât D
Montpellier

SITE NORD TRIOLET
Place Eugène Bataillon - Bât 8
Montpellier

CONTACT 04 34 43 32 33 /// scuio-centre@umontpellier.fr

TUTORAT PACES

PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ

LE TUTORAT, C'EST QUOI ?

Le tutorat Montpellier-Nîmes regroupe trois associations étudiantes : l'Association du Tutorat Médecine de Montpellier (ATM2), le Tutorat Santé Nîmes (TSN) et l'Association des Tuteurs en Pharmacie (ATP). C'est un dispositif, **gratuit**, de soutien et d'accompagnement méthodologique et pédagogique.

Le tutorat reçoit depuis plusieurs années l'Agrément d'Or du Tutorat en France, délivré par l'ANEPF (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France) et l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France). Cette récompense est un gage de qualité attribué aux meilleurs Tutorats de France sur la base de différents critères regroupant la pédagogie, le relationnel, l'innovation, etc...
Ce résultat est né du fruit de l'engagement des étudiants et de l'équipe enseignante.

LE TUTORAT, POURQUOI ?

Le tutorat permet d'aider les étudiants à comprendre les différents cours, à s'évaluer et à s'entraîner au concours éprouvant auquel ils devront faire face à la fin de chaque semestre, en étant encadrés par une équipe présente pour répondre à leurs différentes interrogations, et de se mettre en condition réelle pour être prêt le jour J.

Le tutorat est un dispositif indispensable pour réussir son concours*. Il forme les étudiants en PACES, tout au long de l'année, afin qu'ils puissent acquérir une certaine autonomie dans leur travail et une méthodologie adaptée à chacun et aux exigences du concours.

** la participation assidue au tutorat multiplie par 6 les chances de réussite au concours de médecine.*

LES TUTEURS, QUI SONT-ILS ?

Les tuteurs sont des étudiants de 2ème et 3ème année des filières issues du concours PACES. Ils ont été sélectionnés et formés sous la responsabilité de l'équipe enseignante.

Ils sont divisés en deux catégories :
- Les Tuteurs Stagiaires sont en 2ème année. Ils sont recrutés sur dossier puis entretien, par les enseignants responsables de la discipline. Ils suivent une formation pédagogique assurée par les enseignants.
- Les Tuteurs Qualifiés sont en 3ème année. Ils assurent leur rôle de tuteur tout en étant chargés de l'encadrement des Tuteurs Stagiaires.

LE TUTORAT, COMMENT ?

Les séances de QCM sont préparées en collaboration directe avec les enseignants de la discipline, dans l'esprit du concours PACES. Elles sont présentées, complétées et corrigées chaque semaine par les enseignants de la PACES.

De plus, le tutorat propose régulièrement :
- Des colles dans chaque matière, corrigées par les tuteurs et notées afin d'établir un classement inter-site permettant à l'étudiant d'avoir un suivi et une évaluation.
- Des concours blancs : un concours par semestre, étape d'entraînement final avant le mois de révision, il retrace l'ensemble du programme de chaque semestre et permet à l'étudiant de cibler ses lacunes avant le jour J.
- Des permanences tous les midis permettant de répondre aux différentes interrogations des étudiants.
- Le parrainage permet un soutien méthodologique et un accompagnement psychologique individuel proposé par un étudiant d'année supérieure.